

Image not found or type unknown



Un bien propre financé par la communauté et revendu ?

Par **AudreySalle**, le **18/05/2021** à **21:29**

Bonjour

un bien immobilier acquis par un conjoint avant le mariage mais dont plus de la moitié du prêt a été remboursé par la communauté, est vendu pendant le mariage. La somme restée des fonds propres ? Peuvent-ils être réemployés en propre pour l'achat d'un autre bien immobilier, financé aussi en partie par un prêt payé par la communauté à hauteur de 40% ? La communauté n'est-elle pas lésée à force de financer des biens propres ?